

Politique culturelle de la MRC de Mékinac

Version finale

12/05/2010
CLD de Mékinac
Geneviève Bédard

Introduction

La MRC de Mékinac est profondément marquée par son histoire forestière. Les gens d'ici sont fortement influencés par un lien étroit entre la nature exceptionnelle et l'agriculture. D'ailleurs, cet autre pôle substantiel, l'agriculture, a structuré l'occupation de l'espace et inspiré la population à adopter un mode de vie empreint d'un esprit de coopération fort et indispensable à la survie du milieu.

Connaître et entretenir son identité permet l'attachement à son milieu de vie et le maintien de la fierté locale et du tissu social. Dans cette optique, le développement culturel s'insère dans une volonté d'offrir à la population la chance de participer activement à son épanouissement ainsi qu'à l'amélioration de sa qualité de vie.

Toutes les initiatives citoyennes, en matière culturelle, permettent la création d'un carrefour d'échanges rayonnant qui encourage les talents d'ici et enrichit les occasions de rencontres; et par le fait même, une identité locale.

Une volonté politique a mené à l'élaboration du présent document. Les élus s'engagent ainsi, appuyer par la population de Mékinac, à préserver l'essence même de l'identité locale en conservant les particularités territoriales. Depuis 2004, un travail de recherche a permis de relever les forces et faiblesses du milieu et de développer des partenariats pertinents pouvant donner un éclairage nouveau sur l'avenir de la culture sur le territoire de Mékinac. Un comité culturel a été formé afin d'élaborer cette politique et d'orienter les actions et les projets dans ce domaine pour les prochaines années.

La politique qui vous est présentée aujourd'hui définit les fondements des futures actions en matière culturelle. Elle présente la vision du développement culturel sur le territoire de Mékinac, elle dresse un bref portrait historique et actuel des réalités dans ce domaine et expose les pôles majeurs et les axes d'intervention qui serviront au milieu ainsi qu'aux partenaires dans la création de projets

culturels. Ce document se veut rassembleur et motivateur afin d'encourager le dynamisme des promoteurs culturels, quels qu'ils soient.

La vision de la MRC

La volonté de se pourvoir d'une Politique culturelle est née d'un besoin de mobilisation des différents acteurs qui travaillent au développement de ce champ d'expertise sur le territoire de Mékinac.

Pour ce faire, la MRC désire :

- renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens à leur milieu et les inciter à participer activement à l'amélioration de leur qualité de vie;
- faire briller l'identité mékinakoise, ici et ailleurs;
- permettre de maintenir en vie la couleur Mékinac;
- dynamiser l'offre culturelle sur son territoire; puisque la culture demeure un levier socio-économique important pour notre territoire.

Profil culturel de la MRC de Mékinac

Arts visuels et artisanat:

- plus d'une centaine d'artistes et d'artisans se côtoient sur le territoire;
- quelques activités récurrentes permettent une diffusion et la promotion des artistes et artisans du territoire;
- trois organismes présentent des expositions en arts visuels sur une base régulière;
- deux points de vente importants pour la promotion des artistes et artisans du territoire.

Arts de la scène:

- plus de dix chorales dont trois se démarquent particulièrement par leurs activités concerts;
- plusieurs spectacles de musique et de danse sont présentés dans le cadre de festivités estivales ou hivernales un peu partout sur le territoire;
- présence d'une ligue d'improvisation importante.

Littérature:

- une bibliothèque dans chacune des municipalités (affiliée au Réseau BILIO du Québec).

Histoire et patrimoine :

- prépondérance de l'histoire forestière sur tout le territoire : ce qui confère un caractère unique et de démarcation;
- 1 musée public et quelques petits musées privés;
- personnages marquants dans l'histoire régionale mauricienne : Abbé Albert Tessier, Jean Crête, Anne McCormick, Louis-Eustache Monty, Louis Hébert;
- patrimoine bâti distinctif : Église de Ste-Thècle, Caserne d'incendie Patrick-Douville, pont couvert de St-Séverin, Tavibois;
- quelques événements récurrents liés à l'histoire et les traditions du territoire.

De plus, manifestation d'envergure, le *Festival Western de St-Tite* promeut la musique et la danse country/western et elle marque le paysage et les mœurs de traits culturels uniques ; et ce à l'échelle internationale.

Pôles et axes d'intervention

«La personnalité de Mékinac puise ses racines à même le paysage qui la définit».

Préambule Le Citoyen

Le citoyen est appelé à marquer de son histoire personnelle, l'identité de Mékinac et de collaborer activement à dynamiser son milieu de vie par son implication; entre autres par sa participation active aux manifestations culturelles et par la transmission de ses savoir-être et savoir-faire.

Pôle 1: le citoyen

Enjeu 1

Développer un sentiment d'appartenance à son milieu.

Axes d'intervention

Informer la population sur la géographie, l'histoire, la toponymie et les activités du territoire;

Favoriser la participation des jeunes, par un réseautage des organismes de jeunesse, afin d'améliorer leur qualité de vie, prévenir l'exode et former de la relève capable de transmettre l'identité de Mékinac;

Développer, maintenir et consolider la vitalité culturelle du territoire;

Respecter l'identité rurale propre à Mékinac dont les caractéristiques fortes sont la forêt, l'eau et l'agriculture, tout en laissant une place importante à l'identité locale de chaque municipalité;

Créer une image positive et forte (s'approprier ou se réapproprier son identité et développer la fierté).

Enjeu 2

Favoriser l'accessibilité physique et intellectuelle des activités culturelles.

Axes d'intervention

Susciter l'intérêt de la population par des moyens de communication efficaces (transports, médias, etc.) et une offre culturelle intéressante;

Démystifier et apprivoiser les domaines culturels qui peuvent engendrer quelques craintes par manque de références et de *décodeurs* : **arts visuels**, patrimoine (architecture), paysages culturels, etc.

« La créativité naît d'un besoin infini d'imagination, d'un peu de folie et d'opportunisme qui dérange ».

Préambule Les intervenants culturels

L'expertise en matière culturelle est au service des citoyens et permet le soutien des initiatives sur tout le territoire. Ces acteurs positifs demeurent des ambassadeurs qui entretiennent la vitalité culturelle et fournissent une panoplie de services professionnels qui servent le développement culturel de Mékinac.

Pôle 2: les intervenants culturels

Enjeu 1

Soutenir efficacement les intervenants artistiques et culturels.

Axes d'intervention

Répertorier et **maintenir** à jour les inventaires d'artistes, d'artisans, d'organismes culturels et d'initiatives citoyennes;

Fournir les ressources et outils nécessaires à la formation, à la promotion et à la réalisation de projets culturels;

Diffuser et **publiciser**, par différents moyens adéquats, les initiatives culturelles du territoire;

Évaluer l'impact culturel et les retombées sociales des projets culturels du territoire et en faire la diffusion à la population.

Enjeu 2

Préserver notre mémoire collective et nos héritages culturels pour en faire bénéficier les générations futures.

Axes d'intervention

Conserver adéquatement le patrimoine¹ de Mékinac;

Répertorier, archiver et valoriser les héritages du territoire:

- savoir-faire
- création artistique
- génie créatif
- patrimoine matériel et immatériel
- histoire
- etc.

Rendre accessible les héritages mékinacois à la population d'ici et d'ailleurs.

¹ Bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain (Petit Larousse 2004, p. 756).

« L'union d'un poisson et d'un oiseau semble impossible, mais imaginez »

Préambule Les partenaires

Le monde municipal demeure le partenaire de première ligne pour le développement de la MRC de Mékinac.

Maintenant, la mise sur pied de nouvelles alliances, qu'elles soient naturelles ou non conventionnelles, permet l'innovation et l'émergence de nouvelles sources d'aide, qu'elles soient humaines, matérielles ou financières.

Pôle 3: Les partenaires

Enjeu 1

Maintenir, consolider et développer des partenariats avec le milieu.

Axes d'intervention

Sensibiliser et **responsabiliser** les partenaires potentiels afin de créer un engouement pour le soutien et la consommation de projets culturels.

Susciter les occasions de rencontres entre les partenaires et les promoteurs culturels afin de favoriser les échanges et de maximiser le partage d'expertises pour en faire bénéficier le plus grand nombre.

Développer un réflexe de coopération entre les partenaires et les intervenants culturels.

Impliquer les milieux municipaux, scolaires, communautaires et des affaires afin d'élargir l'impact sur le milieu.

« Une bibliothèque, c'est un des plus beaux paysages du monde. ».

Jacques Sternberg

Préambule Les équipements et infrastructures

La MRC de Mékinac compte, sur son territoire, un grand nombre d'infrastructures dédiées à la communauté ainsi qu'aux touristes. De plus, les installations et équipements consacrés à différents festivals et activités récurrentes du territoire de Mékinac, renferment un potentiel non négligeable pour le développement d'événements et de projets variés.

Pôle 4: Les équipements et infrastructures

Enjeu 1

Maximiser l'utilisation des infrastructures et équipements déjà existants.

Axes d'intervention

Répertorier l'ensemble des infrastructures et équipements du territoire.

Susciter l'intérêt de la population et des promoteurs à utiliser les infrastructures et équipements disponibles.

Informier la population d'ici et d'ailleurs de la disponibilité des infrastructures et équipements du territoire.

Créer une « culture d'utilisation » des espaces et équipements potentiels en impliquant le milieu (population, commerces, associations, etc.).

Conclusion

La présente politique fait donc foi de l'engagement de la MRC de Mékinac de développer la culture sur son territoire et d'encourager les projets culturels pouvant avoir un impact positif sur le milieu.

La MRC se réjouit de l'implication citoyenne représentative qui a résulté de la mise sur pied d'un comité attiré à la recherche et l'élaboration de la Politique culturelle mékinakoise. Les élus tiennent d'ailleurs à remercier Marcel Bélanger, président, Maurice Ricard, Valérie Mongrain, Solange Fernet-Gervais, Annette Condé, France Déry, Liette St-Pierre, Marielle Denis, Denis Buist, Danielle Leclerc et Geneviève Bédard, coordonnatrice du comité et agente culturelle au CLD Mékinac.

Ce document collige l'ensemble des traits caractéristiques de chaque localité ainsi que l'identité collective de Mékinac en matière de culture. Elle livre la couleur locale et la volonté du milieu à se prendre en charge pour mobiliser les différents acteurs et leur offrir un outil de développement dynamique et propre à la réalité rurale.

Suite à cette démarche, la MRC de Mékinac adoptera un plan d'action qui découlera directement des enjeux et axes campés dans la Politique culturelle. Les élus prendront les mesures nécessaires afin de mettre en place des mécanismes adaptés à la réalisation de ce plan d'action. Conséquemment, l'implication des citoyens ainsi que des intervenants du milieu demeure la clé du succès de cette politique.